



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

infrastructures

Question écrite n° 98765

Texte de la question

M. Philippe Le Ray attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, chargé des transports, de la mer et de la pêche sur le fonctionnement de l'Agence de financement des infrastructures de transport de France (AFITF). Dans son récent rapport, la Cour des comptes préconise au conseil d'administration de l'AFITF d'assurer pleinement ses responsabilités en hiérarchisant les projets, et en garantissant leur conformité à une trajectoire financière explicite. Il lui demande les mesures que le Gouvernement compte mettre en œuvre pour atteindre cette préconisation.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Le Ray](#)

Circonscription : Morbihan (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 98765

Rubrique : Transports

Ministère interrogé : Transports, mer et pêche

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 septembre 2016](#), page 7882

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)